

Notre histoire est importante

La communauté du lac Barron accueille des résidents depuis plus de 80 ans. La communauté a pris beaucoup d'expansion, surtout depuis l'amélioration de l'infrastructure des routes, plus spécifiquement la construction de l'autoroute des Laurentides qui a permis aux gens de faciliter les escapades champêtres durant les week-ends.

Au début des années soixante, quelques résidents se sont préoccupés du rythme de croissance et de l'absence de contrôle sur l'aménagement. Un promoteur voulait acheter des terrains pour les convertir en hôtel et marina, dans un endroit dénommé « L'Île ». C'est alors que l'Association des riverains du lac Barron fut créée avec une charte provinciale (Québec) et, avec la collaboration de la municipalité de Gore, commença son travail de protection du lac. Les règlements ont été adoptés afin de restreindre les activités commerciales et l'ajout des routes municipales autour du lac.

Comme la population et la taille des résidences augmentaient, l'association réalisa qu'elle devrait faire face aux pressions environnementales imminentes. Les tests de la qualité de l'eau ont commencé de façon sérieuse. En collaboration avec le gouvernement du Québec, la municipalité de Gore a examiné tous les systèmes septiques. Bon nombre d'entre eux ont dû être modernisés puisque ceux-ci n'étaient pas conformes aux règlements, et donc, polluaient le lac.

Les préoccupations en matière de sécurité ont été exacerbées à la suite d'un accident de bateau, un incident qui a presque causé la mort de quelques jeunes. En conséquence, des cartes du lac ont été établies, des bouées ont été placées pour indiquer l'emplacement des roches, la navigation de plaisance directionnelle a été appliquée et tout le monde a commencé à utiliser un éclairage approprié la nuit.

Dans les années 1990, les algues bleues menaçaient les eaux de nombreux lacs des Laurentides. La communauté continue de faire preuve de diligence pour surveiller l'apparition de cette espèce ainsi que d'autres plantes envahissantes.

Le gouvernement du Québec a élaboré un plan de replantation complète du littoral. Malheureusement, le financement de ce projet a été réduit. Actuellement, l'ARLB et la municipalité relancent cette initiative, ainsi que la mise à jour des analyses des systèmes septiques autour du lac. La majorité des propriétaires de chalets ont suivi l'initiative de replantation du littoral et font de grands efforts pour respecter les nouveaux règlements.



CHANGEMENTS AU FIL DES ANS

Ceux d'entre nous qui sommes sur le lac depuis plusieurs générations avons remarqué d'importants changements. Nous continuons de profiter de l'ajout de nouveaux propriétaires de chalet, dont un bon nombre sont maintenant résidents à temps plein, qui enrichissent la diversité de notre population.

Nous avons également constaté une augmentation du nombre de motomarines (jet ski) et de bateaux beaucoup plus grands. Selon un rapport de 2014 (<http://www.actualites.uqam.ca/2014/des-berges-menacees>), le sillage des bateaux est la principale cause de l'érosion des bandes riveraines surtout aux endroits plus étroits et moins profonds. (Veuillez lire : [Le Code de l'environnement et d'éthique \(CEE\)](#)). Cependant, des progrès constants ont été notés depuis que nous travaillons ensemble à l'amélioration de notre lac. L'impact de tous nos sillages a pour effet de réduire la qualité de notre eau, mais l'objectif demeure de continuer à profiter des sports nautiques tout en respectant les limites de notre lac. Au fur et à mesure que nous en apprenons davantage et grâce aux recherches en cours, nous pouvons partager et comprendre mieux ce que nous pouvons faire collectivement pour protéger notre ressource la plus précieuse... notre lac !

Le niveau de bruit a aussi augmenté. Certains d'entre nous ne réalisent pas que le son voyage facilement sur la surface de l'eau. La musique d'un bateau ou dans une maison avec les fenêtres ouvertes peut être entendue de très loin, au même titre que des conversations à haute voix. Cela s'accroît particulièrement dans les zones de falaises et aux endroits plus étroits du lac.

Des règlements municipaux ont été adoptés afin d'atténuer les risques inhérents à l'utilisation des feux d'artifice et des feux de camp, soit causer un incendie, le bruit et la pollution qui résultent de cette activité. (Veuillez lire : [le règlement RELATIF AUX FEUX EN PLEIN AIR ET AUX FEUX D'ARTIFICE à Gore](#)).

NOTRE LAC, NOTRE RESPONSABILITÉ

Nous sommes tous chanceux d'être propriétaires au lac Barron ! C'est notre oasis, notre lieu de tranquillité, de plaisir et de soleil (et d'excellents oranges).

Pour protéger notre investissement et pouvoir le transmettre à nos générations futures, et pour faire en sorte que chacun puisse profiter du lac à sa façon, chacun doit collaborer pour prendre en considération les besoins de l'autre. Le compromis est la clé !

Avant de pratiquer une activité, demandez-vous comment cela affectera vos voisins. Par exemple, si vous désirez vous adonner à des sports nautiques qui provoquent un grand sillage, faites-le dans la partie la plus large et la plus profonde du lac. Cela aidera à réduire l'érosion et l'impact sur les quais et les pompes. Ou, si vous souhaitez jouer de la musique forte, fermez vos fenêtres et portes de sorte que vous seul entendrez votre air préféré. Si vous voulez déclencher des feux d'artifice, suivez les règles des règlements et envisagez d'alerter vos voisins qui ont des animaux de compagnie.

Alors que nous allons de l'avant, et en nous appuyant sur les bases qui existent actuellement, nous vous invitons à vous joindre à notre association et à vous impliquer! Nous avons besoin de votre temps, de vos idées, de votre point de vue et de votre initiative.

Vos cotisations financeront le travail à faire, et votre participation vous permettra, ainsi qu'à votre famille, de rencontrer vos voisins.